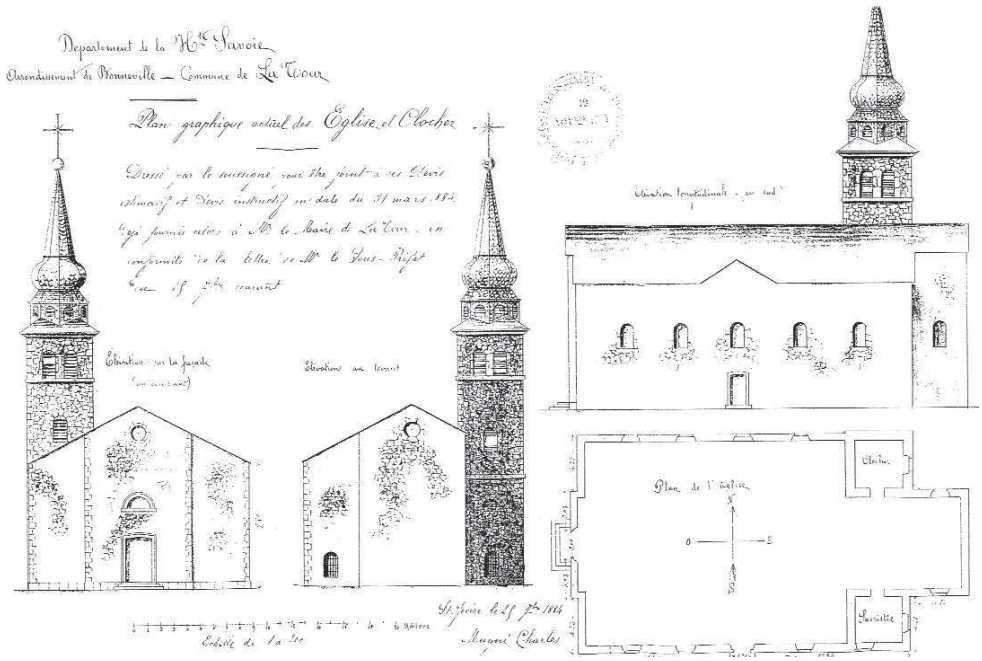

En 1865, M. l'ingénieur Germain Sommeiller s'offre à élever dans l'église de la Tour un maître-autel complet en marbre, ce qui aurait été fait en 1873, soit 2 ans après sa mort. Il faudrait rechercher dans les archives de l'hôpital Dufresne-Sommeiller pour retrouver l'historique de cet autel, car il n'y a rien dans les archives paroissiales et communales.

En 1869, M. Nicolas Beauquis de Quintal livre à la commune une cloche dont le prix de revient s'élevait à 2.074 F, déduction faite de la valeur du métal d'une vieille cloche fêlée. M. Dufresne, alors juge de paix à Saint-Jeoire, a recueilli les souscriptions, et il a été obligé de compléter de sa poche (soit 30 F) pour pouvoir payer l'artisan. Cette somme lui sera remboursée par la commune le 25 septembre 1877...

L'autel Saint-Joseph a été érigé en 1872-73, grâce à la générosité de Mme Emilie Dufresne, veuve de Mamert Dufresne, dite l'Américaine, qui habitait la maison mitoyenne de la Salle Jeanne d'Arc.

Premières réparations et embellissement :

1874 - 76 : Dès 1873, l'église exige de grosses réparations, car le plancher est presque entièrement pourri à cause de l'humidité, et la grande nef est lézardée d'un bout à l'autre. De plus, la toiture du clocher est en mauvais état, la commune la fera réparer en 1874 par M. Georges Dresca, ferblantier à Saint-Jeoire. Mais comme ni la commune ni la paroisse n'ont l'argent nécessaires pour les gros travaux, malgré une souscription qui rapporte la somme de 621 Livres, il faudra attendre 1876 pour que la commune puisse les faire : bétonnage du sol, réparation de la grande nef, blanchiment et peinture des murs. Ces travaux ont été faits par l'entrepreneur M. Clerc de Bonneville, et terminés en octobre 1876. Malheureusement, le chantier a été peu suivi par l'architecte signataire du projet, qui a délégué les dessins et croquis à un autre architecte, lui aussi de Saint-Jeoire, qui est encore plus rarement venu faire des visites de chantier. De ce fait, il y a eu de très graves malfaçons, nécessitant une expertise et deux contre-expertises pour établir les responsabilités et dommages. Le dallage est défectueux, et le badigeonnage des murs a été mal fait, sans compter les fentes qui apparaissent sur la voûte. Finalement l'arbitrage du conseil de préfecture réglera le litige fin 1878, après une longue procédure.

1884 - 86 : Réfection complète du clocher (toiture et crépissage) et pose d'un avant-toit sur l'entrée principale à l'ouest et d'une marquise sur l'entrée sud pour éviter que l'eau ne pourrisse les portes et ne rentre dans l'église lorsqu'il pleut par vent de sud et d'ouest. La dépense s'élève à 2.900 F, soit 1.850 F à la charge de la commune (payés au moyen d'une coupe de bois), 150 F à la charge de la Fabrique et le solde en demandant une aide de l'état.

1895 - 96 : Construction de la tribune, le bois nécessaire (13 m3) étant fourni par la commune sur la forêt communale, à la demande du conseil de Fabrique, et le travail payé par la paroisse.

1898 - 1900 : En 1899, le maire expose que la toiture de l'église est en très mauvais état. En 1898, le projet de réparation du toit est présenté par M. Magni, architecte à St-Jeoire, dont le devis s'élève à1.378 F. Ce projet indique que "les ardoises sont en partie fêlées et calcinées, et le fer blanc tout détérioré". Ce projet comprend le remplacement de 15.000 ardoises par des ardoises "provenant des meilleures carrières de Morzine". Le conseil municipal accepte ce projet et demande une subvention à la commission départementale. L'état a finalement accordé une subvention de 135 F.

Décoration de l'intérieur de l'église :

En 1922, l'intérieur de l'église est passablement dégradé, et M. Magni fait un rapport sur l'état exact des lieux. Il serait nécessaire de rhabiller les parties dégradées par les gouttières sur les voûtes et arcs, garnir les parties lézardées sur les murs, pilastres et autour des vitraux, avec badigeonnage à plusieurs mains et tons nécessaires pour tout bien raccorder, superficie estimée à 2.000 m2, pour un prix global de 3.000 F. Le 8 avril 1922, M. Adonis Sartorio, entrepreneur à Bonne-sur-Menoge, déclare s'engager à exécuter les travaux dans les conditions indiquées dans ce devis en signant cette description des travaux établie par M. Magni. Le 9 avril 1922, le maire soumet alors ce devis au conseil, qui l'approuve, et vote la somme de 3000 F, qui sera inscrite au budget additionnel de 1922.

Le 28 mai 1923, une convention officielle est passée entre M. Adonis Sartorio, et M. Léon Rey-Millet, maire de la Tour, pour la rénovation de l'église, pour un total de 3000 F, qui comprend :